

Translatio

Vol. 21, N° 4

Sommaire

European Writers Council :
la résolution de Budapest

VI^e Forum sur la
traduction juridique et
l'interprétation judiciaire

En vedette :
René Haeseryn

Content

European Writers Council :
the Budapest resolution

6th Forum on Legal
translation and
interpretation

In the limelight :
René Haeseryn



Fédération
Internationale
des Traducteurs



Mot de la présidente

La FIT redémarre comme elle le fait après chaque congrès. Le démarrage est toujours lent -- car la FIT est ce qu'elle est et qu'elle dépend essentiellement du travail bénévole -- mais il a bel et bien lieu, quoiqu'on en dise.

Le Bureau a tenu sa première réunion à Paris en novembre et les choses commencent à prendre forme. Le 50^e anniversaire et le prochain congrès se préparent, les comités travaillent à leur programme, un nouveau comité sur les droits humains du traducteur verra le jour bientôt, le comité sur le statut du traducteur va être remis sur les rails, etc. Nous espérons ainsi étudier de façon plus approfondie les questions qui nous concernent et informer les associations membres dans toute la mesure du possible.

Bonne nouvelle! Nos relations avec l'UNESCO reprennent de façon plus suivie et nous espérons qu'elles seront fructueuses. L'UNESCO continue d'apporter son soutien -- indispensable -- à Babel, nos sites Web contiennent des liens réciproques et nous parlons beaucoup de traduction littéraire, de droit d'auteur et de droits du traducteur. Un manifeste, notamment, sera bientôt mis en ligne pour être signé par le plus grand nombre possible afin de mener, nous l'espérons, à une nouvelle recommandation de l'UNESCO.

Ce sont autant de projets qu'il faut mener de front et le Bureau compte évidemment sur la participation et le soutien des membres du Conseil, des comités et des associations membres également. La FIT constitue un lieu d'échange privilégié, un lieu, aussi, qui nous permet de peser plus lourd par le nombre que nous représentons. À nous, donc, de nous exprimer ensemble pour faire entendre notre voix le plus fort et le plus loin possible.

Le premier pas dans ce sens consiste à faire savoir ce qui se passe chez vous. Pour cela Translatio est là. Pour nourrir notre réflexion, notre bulletin doit être nourri à son tour et seul vous, associations membres, pouvez lui apporter cette manne.

À tous, bonne et heureuse année 2003.



President's word

FIT is off to a new start, as is the case after each Congress. It is always a slow start – because FIT is the way it is and it essentially relies on volunteer work – but things are nonetheless moving.

The Executive Committee held its first meeting in Paris in November and things are beginning to take shape. The 50th Anniversary and the next Congress are in preparation, the committees are working on their programs, a new Committee on the human rights of translators will be set up shortly, the Committee for information on the status of translators will be reactivated, etc. We thus hope to go deeper in the study of the issues that concern us and to provide our member associations with as much information as possible.

Good news! Our relations with UNESCO are resuming on a more consistent footing and we hope they will be productive. UNESCO continues to provide its indispensable support to Babel, our Web sites contain mutual links and we are having significant discussions on literary translation, copyright and translators rights. For example, a manifesto will soon be on line to be signed by as many people as possible, hopefully leading to a new UNESCO recommendation.

We must address this wide range of projects simultaneously and the Executive Committee is obviously relying on the participation and support of Council members, committees and member associations. FIT is an outstanding forum for exchanges, and a place where we gain leverage through the numbers we represent. It is therefore up to us to express ourselves in a single voice in order to be heard as loud and as far as possible.

The first step in this direction is to publicize your activities. Translatio is there for this. To sustain our reflection, our newsletter must be supplied with information and only you, our member associations, can provide this content.

To all, a very happy new year!

Dans les coulisses

Le nouveau Bureau de la FIT a tenu sa première réunion à Paris, les 17 et 18 novembre. Cette réunion a été suivie d'une rencontre avec M. Mauro Rosi, responsable du Centre d'échange d'informations sur la traduction littéraire de l'UNESCO et notre interlocuteur dans nos relations avec l'organisation mondiale.

Plusieurs décisions ont été prises, dont voici les principales :

Comités

Afin de mieux coordonner les travaux de la FIT, le Bureau a demandé aux présidents de comités de fournir, d'ici la fin janvier, un aperçu de leur programme pour les trois prochaines années. Nous pourrions ainsi établir un calendrier d'activités ou de publications qui nous feront mieux connaître du public. C'est du moins l'objectif.

Deux comités verront par ailleurs le jour dans les mois à venir, le Comité sur les droits humains du traducteur et le Comité d'information sur le statut du traducteur. Nous faisons, à cet égard, appel à vous pour proposer des personnes susceptibles de faire partie de ces comités. Veuillez envoyer vos suggestions au secrétariat (secretariat@fit-ift.org) d'ici le 28 février 2003.

Un employé à temps plein pour la FIT

Nos activités nécessitent de plus en plus la présence d'une personne à temps plein au secrétariat permanent de la FIT. Malheureusement le budget actuel de notre organisation ne le permet pas. Cependant, le Bureau, sur la proposition de Peter Krawutschke, a décidé de travailler dans ce sens et fera appel, entre autres modes de financement possibles, à la générosité des associations membres de la FIT qui le pourront.

50^e anniversaire de la FIT

Les dates ont dû être changées pour des raisons de disponibilité de salles à l'UNESCO. L'événement aura lieu les 20, 21 et 22 novembre 2003 à Paris. Le programme n'est pas encore arrêté, mais nous prévoyons doré et déjà une demi-journée sur la traduction de Harry Potter, une journée sur le droit d'auteur et une demi-journée sur les droits humains qui sera suivie des festivités d'usage. Marquez cela dans votre agenda.

Congrès 2005 à Tampere (Finlande)

Un congrès n'est pas terminé que nous sommes déjà en train d'organiser le suivant. Le comité responsable et le Bureau ont bien pris note des recommandations et résolutions de Vancouver et une première ébauche de calendrier a été présentée, pour un congrès plus court. Le Congrès statutaire

aura lieu les 2 et 3 août et le congrès ouvert, du 4 au 7 août 2005. Les comités seront également appelés à participer à l'élaboration du programme. À suivre...et à noter aussi à l'agenda.

Journée mondiale de la traduction

La Journée mondiale de la traduction 2003 sera placée sous le thème des Droits du traducteur. Un communiqué sera préparé à cet effet et vous sera envoyé dans les meilleurs délais.

Babel

Babel continue de se refaire une beauté, c'est-à-dire un comité de rédaction et un contrat. Adolfo Gentile en est le directeur et recevra certainement avec plaisir toute suggestion de personne susceptible de faire partie du comité de rédaction. Quant au contrat, il est actuellement en renégociation avec l'éditeur, Benjamins.

Centres régionaux

Les centres régionaux s'activent. Le nouveau Centre régional Amérique latine s'organise et a déjà établi ses objectifs. Quant à l'Amérique du Nord, elle a troqué le Centre régional nord-américain pour le Réseau régional nord-américain et travaillera au rapprochement des intérêts des traducteurs, terminologues et interprètes canadiens, américains et mexicains.

Prochaines réunions

Les prochaines réunions du Bureau auront lieu à Bruxelles, les 1^{er} et 2 mars 2003; à Montréal, les 7 et 10 juin, en marge de la réunion du Conseil qui sera tenue les 8 et 9; puis à Paris, en marge des activités du 50^e anniversaire.

UNESCO

Nous avons eu une rencontre très fructueuse avec notre nouvel interlocuteur à l'UNESCO, M. Mauro Rosi, qui nous a fait part de ses vues et projets concernant la traduction. L'UNESCO a désormais un lien sur notre site vers le site du Centre d'échange d'informations sur la traduction littéraire. Par ailleurs, M. Rosi demande la collaboration de la FIT et de ses membres pour la promotion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur le 23 avril de chaque année (<http://www.unesco.org/culture/bookday/>). Mais l'essentiel de notre collaboration sera dans la traduction et la diffusion d'un manifeste pour la diversité culturelle actuellement en préparation et qui sera confié aux associations membres de la FIT pour traduction dans autant de langues que possible et pour diffusion par la suite. Ce manifeste est un premier pas vers une révision éventuelle de la Recommandation de Nairobi.

Brèves

María Cristina Pinto a été réélue à la présidence de l'Asociación Argentina de Traductores e Interpretes jusqu'en 2006. L'association argentine a également célébré son 20^e anniversaire cette année.

Le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada a élu un nouveau président en la personne de Pascal Sabourin (Ontario) lors de son assemblée générale en novembre 2002.

Ros Schwartz (Translator's Association de Grande-Bretagne) a été réélue présidente du Conseil Européen des Associations de Traducteurs Littéraires (CEATL) pour les deux prochaines années.

Félicitations à tous et toutes!

En vedette - In the limelight René Haeseryn



René Haeseryn est un petit Monsieur qui marche très vite, qui dégage une énergie toujours étonnante lorsqu'on sait son âge et, surtout, les ennuis de santé qui l'ont, un temps, ralenti.

René Haeseryn, c'est aussi et surtout le rédacteur en chef de Babel et celui de Translatio jusqu'à l'an dernier. À ce titre et à bien d'autres, notamment celui de secrétaire général de la FIT pendant de nombreuses années, il a fait plus que sa part pour l'avancement de notre profession et de notre Fédération. Ses réalisations lui ont valu, en 1984, la Médaille commémorative Pierre-François Caillé de la FIT. René est aujourd'hui membre du Conseil des sages de la FIT et ne manque jamais une réunion du Bureau ou du Conseil.

Difficile de résumer en quelques mots la longue carrière et les nombreuses distinctions de René Haeseryn. D'abord et avant tout professeur, M. Haeseryn a tout de même débuté comme traducteur pour l'État-major de l'armée belge en 1952. Ce n'est qu'en 1953 qu'il entre dans l'enseignement au niveau secondaire, à titre de professeur de langues vivantes (néerlandais, anglais et allemand). En 1955, il est honoré par l'Académie Royale Flamande pour une étude d'onomastique médiévale. La même année, il devient membre de la Chambre Belge des Traducteurs, Interprètes et Philologues; il en est encore aujourd'hui le vice-président. En 1958, il entre comme assistant de recherche à l'Université de Gent et devient par la suite directeur de recherche en philologie allemande, en néerlandais du Moyen-Âge et en études folkloriques, jusqu'en 1992. En 1962, il devient professeur au Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken, poste qu'il occupe jusqu'en 1994. René Haeseryn est par ailleurs auteur de milliers d'articles scientifiques et d'information parus dans des publications sur l'onomastique, la philologie, le folklore et la translatoologie.

Ses travaux lui ont valu de nombreuses distinctions dont celles de Chevalier puis d'Officier dans l'Ordre de la Couronne de Belgique et de Chevalier dans l'Ordre de Léopold (Belgique). René a également reçu plusieurs prix dont la Médaille d'or du Mérite de l'Ordre Souverain de Saint-Jean de Jérusalem et, plus près de nous, la Médaille Alexander Pouchkine qui lui a été remise par l'Union des traducteurs de Russie.

René est aujourd'hui la mémoire de la FIT. Il travaille actuellement à la rédaction de l'histoire de la FIT en prévision de notre 50^e anniversaire. Il est également notre « référence historique » pendant les réunions. Il est surtout un exemple de dévouement à notre Fédération.

René Haeseryn is a short man who walks very fast, always beaming with an amazing energy considering his age and especially, the health problems that slowed him down for a while. René Haeseryn is also and mainly the editor of Babel and that of Translatio until last year. In this function and many others, such as Secretary General of FIT for many years, he contributed more than his share to the advancement of our profession and the Federation. In 1984, he was awarded the FIT Pierre-François Caillé Memorial Medal for his achievements. Today, René remains a member of the FIT Council of Elders and never misses a meeting of the Executive Committee or the Council.

It is difficult to summarize in a few words the long career and the numerous distinctions of René Haeseryn. First and foremost a professor, Mr. Haeseryn nevertheless began his work life as a translator for the Belgian Defence Staff in 1952. It was only in 1953 that he began teaching as a high school professor of living languages (Dutch, English and German). In 1955, he was honoured by the Flemish Royal Academy for a study on medieval onomastics. The same year, he joined the Chambre Belge des Traducteurs, Interprètes et Philologues, of which he remains the vice-president. In 1958, he entered the University of Gent as research assistant and later became research director in German philology, medieval Dutch and folkloric studies up to 1992. In 1962, he was appointed professor at the Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken, a position he held until 1994. Moreover, René Haeseryn is the author of thousands of scholarly and informational articles appearing in publications on onomastics, philology, folklore and translatoologie.

His work brought him many distinctions including Knight and then Officer of the Order of the Crown of Belgium and Knight of the Order of Leopold (Belgium). René was also awarded several prizes including the Gold Merit Medal of the Sovereign Order of St. John of Jerusalem and, closer to us, the Alexander Pushkin Medal, an honour conferred to him by the Union of Translators of Russia.

Today, René is the memory of our organization. He is currently writing the history of FIT in preparation for our 50th Anniversary. He is also our "historical reference" during meetings. Most of all, he is an example of dedication to our Federation.

Behind the scenes

The new FIT Executive Committee held its first meeting in Paris on 17-18 November. This was followed by a meeting with Mauro Rosi, head of the UNESCO Clearing House for Literary Translation and our contact in the international organization. Several decisions were made among which the following stand out:

Committees

In order to better coordinate FIT work, the EC asked the Committee Chairs to provide, by the end of January, a preview of their program for the next three years. We will thus be able to establish a calendar of activities or publications that will enhance public awareness of FIT. At least that is the objective.

Two committees will be set up in the upcoming months, the Committee for Translators Human Rights Committee and the Committee for Information on the Translators Status that the EC decided to recreate. In this respect, we are calling on the help of member associations to propose candidates for these committees. Please send your suggestions to the Secretariat (secretariat@fit-ift.org) by 28 February 2003.

A full time employee for FIT

Our operations would increasingly require the presence of a full time employee at the FIT permanent Secretariat. Unfortunately, our organization's current budget does not allow it. However, the EC, on a motion by Peter Krawutschke, decided to work along these lines and, among possible sources of funding, will call on the generosity of FIT member associations that can afford a contribution.

50th Anniversary of FIT

The dates had to be changed due to the unavailability of rooms at UNESCO. The event will take place on November 20-22 in Paris. We have already planned a half-day on the translation of Harry Potter, a day on copyright issues and a half-day on human rights which will be followed by usual celebrations. Write this down in your calendar.

2005 Congress in Tampere (Finland)

A Congress is not yet ended that we are already organizing the following one. The organizing committee and the EC took into consideration the recommendations and motions of the Vancouver Congress and a draft calendar was presented for a shorter Congress. The Statutory Congress will be held on 2-3 August, and the Open Congress, from 4-7 August 2005. The committees are also asked to take part in the development of the program. To be continued... and also noted in your calendar.

International Translation Day

The 2003 International Translation Day will be devoted to the theme of translators rights. A release will be prepared to this effect and will be sent to you as soon as possible.

Babel

Babel is continuing its rejuvenation, i.e. with a new editorial board and contract. Adolfo Gentile is its Director and will certainly be pleased to receive any suggestions of candidates for the editorial board. As for the contract, it is currently being renegotiated with the publisher Benjamins.

Regional Centres

The regional centres are busy. The new Latin American Regional Centre is getting organized and has already established its objectives. In North America, the Regional Centre for North America has given way to the Regional Network for North America that will be working towards closer ties between the interests of Canadian, American and Mexican translators, terminologists and interpreters.

Upcoming meetings

The next EC meetings will be held in Brussels on March 1-2, 2003; in Montreal, on June 7 and 10, along with the Council meeting which will take place on June 8-9; and then in Paris, along with the 50th Anniversary celebrations.

UNESCO

We had a very productive meeting with our new contact at UNESCO, Mauro Rosi, who told us about his opinions and projects regarding translation. UNESCO now has a link on our site to the site of the Information Exchange Centre on Literary Translation. Moreover, Mr. Rosi asked for the cooperation of FIT and its members for the promotion of the World Book and Copyright Day held every year on 23 April (<http://www.unesco.org/culture/bookday/>). But our cooperation for the most part will be the translation and the distribution of a Manifesto on cultural diversity which is currently under preparation and will be assigned to FIT member associations for translation into as many languages as possible and for subsequent distribution. This Manifesto is a first step towards a future revision of the Nairobi recommendation.

News briefs

María Cristina Pinto has been re-elected President of the *Asociación Argentina de Traductores e Interpretes* until 2006. The Argentinian association celebrated its 20th anniversary this year.

The Canadian Translators and Interpreters Council has elected a new President, Pascal Sabourin (Ontario) at its Annual General Meeting in November 2002.

Ros Schwartz (Translator's Association of Great Britain) has been re-elected President of the European Council of Literary Translators Associations (CEATL) for the next two years.

Congratulations to all!

On en parle

*European Writers' Congress : La Résolution de Budapest**

A l'occasion du 3^e Forum Europa "La littérature aujourd'hui et demain – dessiner le profil de l'Europe", qui s'est tenu à Budapest du 24 au 27 octobre 2002, l'EWC a tiré le bilan de vingt-cinq ans d'action en faveur de "l'artisan de la parole", auteur indépendant ou traducteur littéraire.

Pendant ce quart de siècle, l'EWC a constaté un progrès vers une meilleure prise de conscience des politiques culturelles locales, nationales et européennes en général, et a plaidé pour que de meilleures conditions assurées au livre, à la lecture et au professionnalisme littéraire soient au cœur des objectifs et des valeurs de la société civile. La protection de la diversité dans la création, la production et la diffusion de la littérature ne peut être laissée au seul marché.

La législation sur le droit d'auteur est en tant que telle un régulateur du marché, ancré dans la création par l'auteur d'une oeuvre fruit de son imagination et de son savoir-faire. Si les droits moraux et économiques de l'auteur sont dilués, s'ils ne constituent pas une priorité reflétée dans la loi et les pratiques contractuelles au jour le jour, les concepts de copyright et de droit d'auteur perdront leur recevabilité dans la société.

Aussi est-il de l'intérêt non seulement des auteurs, mais de la diversité de la création, de la production et de la diffusion des oeuvres littéraires, sous forme analogique ou digitale, que les droits des écrivains et des traducteurs soient développés pour couvrir réellement tous les usages pouvant être faits de leur travail, et non seulement quelques-uns.

L'activité de l'EWC fait clairement apparaître que l'auteur individuel est la partie contractante plus faible dans une négociation avec des entreprises commerciales de toutes sortes. Le manque de parité doit être reconnu au-delà de la communauté des auteurs et des traducteurs, et donner lieu à une législation du droit d'auteur faisant de l'auteur une partie contractante plus forte.

C'est pourquoi

- 1. L'initiative législative allemande de mai 2001 "zur Stärkung der vertraglichen Stellung von Urhebern und ausübenden Künstlern" (sur le renforcement de la position contractuelle des auteurs et des artistes interprètes) pourrait servir de modèle à suivre à travers l'Europe;*
- 2. Les droits des auteurs doivent être renforcés de façon à les rendre inaliénables et intransférables, permettant à l'auteur d'autoriser et de contrôler les différents usages faits de ses travaux, et lui donnant ainsi une meilleure position pour demander et recevoir une rémunération équitable ;*
- 3. Les droits d'auteurs, utilisés dans le domaine digital, comme c'est déjà le cas dans différents usages analogues, devraient être pris en charge par des sociétés de perception représentant les auteurs, semblables à celles existant déjà dans la plupart des pays européens, dès lors que ces droits ne sont pas cédés sous contrat individuel d'auteur conclu dans des conditions d'égalité avec l'utilisateur.*

Pour renforcer ce développement, l'EWC demande à nouveau aux autorités européennes de considérer les écrivains, les traducteurs littéraires et les lecteurs comme des piliers de la société civile, et de prendre l'initiative, partout en Europe, de bilans et d'analyses – y compris dans les pays candidats – faisant l'état des lieux de la condition économique et sociale des artistes créateurs, s'inscrivant ainsi dans le fil des initiatives déjà prises par la Présidence de l'UE en connexion avec le séminaire de Visby (Suède, 30 mars - 1^{er} avril 2001) concernant la condition des artistes créateurs en Europe, et par le Parlement Européen dans sa résolution sur la coopération culturelle dans l'Union Européenne, en date du 5 septembre 2001.

Pour plus de renseignement, visitez le site de l'EWC à l'adresse www.european-writers-congr.org.

**Texte extrait du site*

In the news

European Writers' Congress : The Budapest Resolution*

Today at the event of Forum Europa III "Literature today and tomorrow – Shaping the profile of Europe at large" held in Budapest, 24th - 27th October 2002, the European Writers' Congress (EWC) can look back on 25 years of activities for "l'artisan de la parole", that is for the freelance writer and literary translator.

During this quarter of a century the EWC has seen progress towards a better awareness of local, national and European cultural policies in general and has advocated that better conditions for books and reading and for literary craftsmanship are core goals and values in civil society. It cannot be left to the market alone to protect diversity in the creation, production and dissemination of literature.

Copyright legislation as such is a market regulator anchored in the author's creation of a work of his/her imagination and craftsmanship. If the moral and economic rights of the author are diluted, and if they are not a priority issue reflected in the law and in the day to day contracting practices in the field, the concept of copyright and author's right will lose its acceptance in society.

Therefore it is in the interest not only of authors but in the interest of diversity in the creation, production and dissemination of literary works both in analogue and digital form, that the rights of writers and translators be developed to effectively cover all the relevant uses being made of the work - and not just a few of these uses.

It is clear from the work of the EWC that, invariably, it is the individual author who is the weaker contracting party in dealing with commercial companies of different kinds. The lack of parity between the contracting parties must be acknowledged outside the writers' and translators' community and give way to copyright legislation making the author a stronger contracting party.

Therefore

1. the German legislative initiative of May 2001 "zur Stärkung der vertraglichen Stellung von Urhebern und ausübenden Künstlern" (on the strengthening of the contractual position of authors and performers) should serve as an example to follow throughout Europe;
2. the rights of authors must be underpinned by making them unwaivable and non-assignable, making it possible for the author to licence and trace the different uses made of his/her work and thus giving him/her a better position to demand and receive equitable remuneration;
3. the rights of authors, when used in the digital field, as is already the case for different analogue uses, should be managed by collecting societies representing authors such as the ones that already exist in most European countries – provided the rights are not licensed under the author's individual contract concluded under conditions of equality with the user party.

To further this development the EWC again urges the European authorities to regard writers, literary translators, and readers as pillars of civil society, and to initiate Europe-wide independent surveys and analyses – including in the candidate countries – establishing the facts about the economic and social conditions for creative artists, thus following up the initiatives already taken by the EU Presidency in connection with the Seminar in Visby/Sweden on 30 March - 1 April 2001 concerning Conditions for Creative Artists in Europe and by the European Parliament in its Resolution on Cultural Cooperation in the European Union, dated September 5th, 2001.

For more information, see the EWC website at : www.european-writers-congr.org.

*Text published on the website

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions le décès de M. Gonie Bang, membre de la Korean Society of Translators et du Conseil des sages de la FIT. Translatio lui avait consacré sa rubrique « En vedette » dans le dernier numéro. Il venait de recevoir la médaille commémorative Pierre-François Caillé.

En la personne de Gonie Bang, la FIT perd -- plus qu'un collègue -- un membre éminent de la profession, un passeur entre les cultures, un généreux donateur et surtout un ami.

Des quatre coins de la terre, saluons-le.



At the time of publishing, we were informed of the death of Mr. Gonie Bang, member of the Korean Society of Translators and the FIT Council of Elders. The "In the Limelight" column of Translatio's last issue was devoted to him. He had just received the Pierre-François Caillé Memorial Medal.

In Gonie Bang, FIT is losing – more than a colleague – a distinguished member of the profession, a link between cultures, a generous donor and especially a friend.

From all the ends of the earth, we salute him.

Don't miss...

À ne pas manquer...

TIA 2003: International Conference
"Terminology and Knowledge
Acquisition from Texts"
Conférence internationale
« Terminologie et acquisition de
connaissances par les textes »
Strasbourg, France
31 mars - 1^{er} avril 2003

International Business, Language
and Technology: New Synergies,
New Times
Miami, USA
2-3 April 2003

IV Congreso Latinoamericano de
Traducción e Interpretación
Buenos Aires, Argentina
1-4 May 2003

14th International Japanese-English
Translation Conference (IJET-14)
Dublin, Ireland
17-18 May 2003

Konferenzdolmetscher für die
Zukunft: 10 Jahre Berufsgruppe
Konferenzdolmetscher im BDÜ
Berlin, Germany
Info: Ulla von Kunhardt -
u.kunhardt@wunsch.com
4-7 July 2003

Traduction et francophonies -
Traduire en francophonie
Rennes, France
Contact: Daniel Gouadec -
daniel.gouadec@uhb.fr
12-13 September 2003

50th Anniversary of the
International Federation of
Translators
Unesco Building, Paris, France
Date to be confirmed

Vie des comités

VI^e Forum international sur la traduction juridique et l'interprétation judiciaire

Le Comité d'interprétation et traduction juridique de la FIT a tenu son VI^e congrès à Paris du 12 au 14 juin 2002. Ces congrès, qui ont lieu désormais tous les deux ans, sont devenus une tradition. Le premier avait été organisé par Danuta Kierzkowska, présidente de TEPIS, association polonaise membre de la FIT. Le forum de 2002 a été organisé par Elena de la Fuente, membre du comité, à laquelle nous devons toute notre reconnaissance pour un travail difficile. La Société française des traducteurs, association membre de la FIT, a également apporté son soutien et l'UNESCO a mis ses salles à notre disposition, grâce notamment au soutien financier apporté par la FIT.

Le Forum a accueilli quelque 200 participants originaires d'une quarantaine de pays, qui ont pu écouter des conférenciers venant de pays aussi divers que l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, Israël, l'Italie, le Japon, la Pologne, le Royaume-Uni et la Suisse. Les sujets traités ont également été très variés : formation continue, nouvelles lois touchant les interprètes judiciaires, tarifs et conditions de travail, reconnaissance des certifications d'un pays à l'autre de l'Union européenne, formation des interprètes judiciaires, interprétation dans différents systèmes judiciaires, code de déontologie, interprétation au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, interprétation en langue des signes, questions culturelles en interprétation judiciaire, etc.

Les repas (à la cafétéria du 7^e étage du bâtiment de l'UNESCO qui offre une vue imprenable sur la Tour Eiffel) et un cocktail ont été autant d'occasions d'échanges informels entre les participants. Le dîner de gala s'est transformé en concours de chant international, comme quoi la traduction juridique et l'interprétation judiciaires mènent à tout.

Le débat sur le projet de l'Union européenne visant à améliorer la protection des plaignants et des accusés dans les jugements criminels était, en revanche, autrement plus sérieux. Étant donné l'importance du rôle des interprètes judiciaires dans l'assurance d'un jugement équitable pour les personnes qui ne connaissent pas la langue utilisée par le tribunal, le forum a adopté une résolution qui a par la suite été déposée auprès de la Direction Générale de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne. En substance, cette résolution est un appel aux États membres de l'Union pour que ceux-ci recourent à des traducteurs et interprètes professionnels et compétents. Elle propose la création d'institutions nationales qui, dans chacun des États, travaillerait en collaboration avec le ministère de la Justice et assurerait le recrutement et le suivi des traducteurs juridiques et interprètes judiciaires. Elle souligne par ailleurs la nécessité d'une formation adéquate, à la base et en continu, des interprètes et traducteurs près les tribunaux.

Les Actes du VI^e Forum seront publiés sous peu et le prochain aura lieu à l'Université de Magdeburg, en Allemagne, où Christiane Driesen, également membre du comité, enseigne l'interprétation judiciaire.

*Liese Katschinka, Présidente
Comité d'interprétation et de traduction juridique de la FIT*

Translatio

From our committees

6th International Forum on Legal Translation and Court Interpreting

From 12 to 14 June 2002, the FIT Committee for Legal Translators and Court Interpreters held its congress in Paris, France. As these events take place every two years, one can truly say that they have become a tradition, which was begun by Danuta Kierzkowska, the President of the Polish FIT member association TEPIŚ. This year's forum was organized by FIT Committee member Elena de la Fuente, who deserves full credit for all her hard organizational work. Société française des traducteurs (SFT), one of the FIT members in France, provided its support for the event, and UNESCO made available the congress venue, which the Committee was able to use thanks to FIT Council's financial support.

Some 200 participants from approximately 40 countries attended the forum and listened to nearly 40 papers, presented by speakers from Argentina, Austria, Belgium, Canada, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Israel, Italy, Japan, Korea, Poland, South Africa, Spain, Switzerland, the United Kingdom and the USA. They dealt with a wide range of subjects, such as continuing professional development, new legislation for court interpreters, fees and working conditions, the difficulties in having one's certification as court interpreter recognized in another EU country, the training of court interpreters, reports on the situation in different countries and in different court systems, codes of ethics and professional conduct, interpreting at the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia, sign-language interpreting, cross-cultural issues in legal interpreting, etc.

There were ample opportunities for informal exchanges, as the congress fee included the lunches (in UNESCO's 7th floor cafeteria with a breath-taking view of the Eiffel Tower) and a cocktail. The gala dinner eventually turned into an international song contest, which serves to prove that court interpreting/legal translation is a truly multi-disciplinary profession.

A more serious note prevailed at the discussion of an EU initiative to improve the procedural safeguards for suspects and defendants in criminal proceedings. As court interpreters play an important role in ensuring fair-trial conditions for persons who neither speak nor understand the language of the court, the forum adopted a resolution which was eventually forwarded to the EU's Directorate General for Justice and Home

Affairs. It calls for appropriate action to be taken by EU Member States to provide for competent, qualified legal translators and court interpreters. It supports the idea of a national institution in each EU Member State, co-operating with the respective department of justice, which should be in charge of admitting as well as monitoring legal translators and court interpreters. It, finally, also refers to the adequate training – also on a continuous basis – of court interpreters and legal translators.

The proceedings of the 6th Forum will be published soon, and the next forum will be held at the University of Magdeburg, Germany, where Christiane Driesen, another FIT Committee member, teaches future court interpreters.

Liese Katschinka, Chairperson
FIT Committee for Legal Translators and Court Interpreters

Vie des associations

Victoire de David contre Goliath – la Cour Suprême d’Autriche reconnaît le droit moral des traducteurs

La Cour Suprême autrichienne vient de statuer sur un litige relatif au droit d’auteur qui datait de 1999. Selon sa décision, il est illégal de tirer une citation d’un texte traduit sans nommer l’auteur de la traduction. La plainte avait été formulée contre la radiodiffusion d’État autrichienne (ORF), mais le jugement aura des répercussions à l’échelle du pays et dans tous les médias. Omettre le nom du traducteur – négligence très fréquente dans les revues et publications littéraires – pourrait désormais avoir des conséquences sérieuses sur le plan judiciaire.

En 1999, Werner Richter, traducteur, a allumé la radio autrichienne pour écouter une émission littéraire sur « son auteur », l’écrivain américain T. Coraghessan Boyle. L’émission a duré 44 minutes, entrecoupées de longs intermèdes musicaux, et comptait 12 minutes de citations tirées de deux de ses traductions. Or jamais son nom n’a été prononcé, pas même dans le générique de fin d’émission qui nomme pourtant tout le monde : narrateurs, producteurs, techniciens, etc.

La station de radio a nié toute responsabilité ou obligation de nommer le traducteur et, devant cette atteinte évidente au droit moral, l’association professionnelle a décidé de soutenir le traducteur dans sa poursuite judiciaire afin d’établir un précédent. L’affaire a été portée devant une succession de tribunaux et le deuxième suggérait déjà de demander l’avis de la Cour Suprême afin d’établir une fois pour toutes le statut et les droits moraux des traducteurs littéraires.

Selon la décision de la Cour Suprême, toutes les objections – plutôt confuses – soulevées par les avocats de l’ORF n’avaient aucune substance et Werner Richter aurait dû être identifié comme l’auteur et le détenteur des droits sur la traduction pendant l’émission.

Ce jugement pourrait constituer un important précédent car, au moins en Autriche, tout traducteur dont le travail sera cité dans les médias, ne serait-ce qu’en partie, pourra s’y référer. Il implique en effet un respect pour notre travail créatif, qui aura une influence sur les journalistes et auteurs qui traitent de littérature traduite dans les médias autrichiens. Il y avait longtemps que nous attendions ce respect. Nous sommes cependant surpris qu’il ait fallu brandir l’arme judiciaire pour obtenir que l’on mentionne le nom d’un traducteur/créateur dont le travail est utilisé par un autre dans son propre travail créatif. Il nous semble que cela aurait dû relever du simple respect entre collègues.

Ce jugement n’est valable qu’en Autriche pour le moment du fait que les lois sur le droit d’auteur varient selon les pays. (Sans compter que le texte du jugement mentionne de façon explicite la loi allemande en vertu de laquelle le résultat aurait été totalement différent.) Quoi qu’il en soit, il constitue une évolution positive dans la reconnaissance de notre profession dans le monde entier. Car après tout, l’exemple des autres est souvent un point de départ!

Ce communiqué de presse a été publié par l’Association autrichienne des traducteurs littéraires.

From our associations

David wins against Goliath -- Austrian Supreme Court ruling on authors' moral right for translators

The Austrian Supreme Court recently published a final ruling in a copyright case that had gone on since 1999. According to this decision, it is unlawful to quote from literary translations without naming the author of that translation, i.e. the translator. In the case in point, it was the Austrian state-owned broadcasting company (ORF), but the ruling will have repercussions on the presence of translated literature in all the media, at least in this country, since omitting translator' names -- which has been unfortunately a frequent neglect in so many literary reviews and feature articles about authors -- might now have legal consequences in whatever medium.

In 1999, translator Werner Richter switched on the Austrian radio to listen to a literary feature about "his" author, US writer T. Coraghessan Boyle, which was 44 minutes long, including several longish music "bridges", with a total of 12 minutes of quotations from two of his translations, without the radio station bothering to give his name, at least in the final credits -- where everybody is usually named: narrators, producers, technicians etc.

The radio station denied any obligation to have mentioned the translator's name, and because of the obvious infringement of his author's moral right, his association decided to make it a case of precedence, therefore supporting him in a lawsuit. The case went through all the courts, and already the second court suggested a supreme-court ruling in order to have the status and the moral rights of literary translators decided upon once and for all.

The Supreme Court ruling states that all the -- rather nebulous -- objections made by the ORF lawyers over the course of the lawsuit are without any substance, and that Werner Richter should indeed have been named as an author/copyright holder in the broadcast programme in point.

This might be a major precedent, for at least in Austria, every translator whose work is quoted in the media even in small parts can now refer to this court decision. We are quite confident that the respect it expresses with regard to our creative work will have a long-awaited positive effect on journalists and authors writing or reporting about translated literature in the

Austrian media, although we must say that we consider it somewhat astonishing that it was necessary to wave such a big legal stick at all in order to enforce mentioning the name of the translator whose creative work was used by somebody else for their own creative purposes. We should have thought this to be a mere question of respect among colleagues.

For the time being, this ruling is of course of purely national value for our profession in Austria, since copyright law is different in every country. (And for what it's worth, the text of the decision makes explicit mention of the relevant German law under which the case would have had a different outcome.) Nevertheless, it is good news and a positive development for the status of our profession worldwide. And after all, progress in these matters often consists in having the national legislation follow a good example from somewhere else!

Press release published by the Austrian Literary Translators Association.

FIT Quarterly Newsletter
Bulletin trimestriel de la FIT

Editor/Rédactrice en chef :
Betty Cohen
translatio@fit-ift.org

Translation/Traduction :
Communication Dico
Betty Cohen

Art director/Direction artistique :
Eric Arminjon, Tournesol

Copyright © Fédération
Internationale des Traducteurs
(Paris)
ISSN 1027-8087

Siège social :
63, rue La Fontaine
75016 Paris, France

Secretariat :
2021, av. Union,
bureau 1108,
Montréal (Québec)
H3A 2S9 Canada

Tél. +1 (514) 845-0413;
Fax : +1 (514) 845-9903;
secretariat@fit-ift.org